

PONTCHARRA

Le chantier de la piscine intercommunale commence, enfin...

Lundi à midi, s'est tenu la cérémonie de pose de première pierre du centre nautique intercommunal. C'est peu dire que ce moment était attendu...

Des jeux d'eau et des espaces de détente seront aménagés à l'extérieur. La terrasse de l'équipement est prévue pour la fin d'année 2020, et servira en priorité à apprendre à nager aux enfants. Car aujourd'hui, dit Christophe Bong, « il n'y a pas de piscine couverte à Crotes et Chambéry... Il manque Kelly du complet... » de sorte qu'il manque au moins deux piscines dans le Grésivaudan.

Des travaux à 9,8 millions d'euros

L'ensemble de cet équipement sera construit avec la norme haute qualité environnementale (HQE) afin de réduire l'impact carbone et la quantité d'énergie consommée pour son fonctionnement. Le président du Grésivaudan a aussi indiqué que des clauses sociales avaient été imposées à certaines sociétés qui ont remporté les marchés de construction : 8 830 heures de travail éligibles devront bénéficier à des demandeurs d'emploi, au locataire du RSA, ou jeunes de moins de 26 ans en parcours d'insertion. Le montant prévu des travaux est de 9,8 millions d'euros (dont 117 euros comme suit 6,846 par le Grésivaudan et 2,954 par le Département de l'Isère, et 1 M€ de l'Etat).



De gauche à droite : Didier Barthelemy, secrétaire de l'Isère, Daniel Chauveau, vice-président du Grésivaudan en charge des sports, Étienne Robby, vice-président du département de l'Isère en charge des sports, Christophe Bong, maire de Pontcharras, Francis Guibert, président du Grésivaudan et Philippe Portet, secrétaire général de la préfecture de l'Isère.

Livrables prévus fin 2020

Le représentant de l'Etat, Philippe Portet, secrétaire général de la préfecture de l'Isère, indique « il est légitime que les élus et leurs partenaires réalisent toujours avant de prendre une décision financièrement lourde. » Situé à la place de l'ancienne piscine, le centre nautique comprendra un bassin de 25 mètres avec écoulement, un bassin d'appoint de 150 m² et une piscine de 20 m².



Voilà ce à quoi devrait ressembler le futur centre nautique. Il comprendra un bassin de 25 mètres avec écoulement, un bassin d'appoint de 150 m² et une piscine de 20 m².